



PREFECTURE DEUX-SEVRES

28 OCT. 2013

Votants : 92
Convocation du Conseil de Communauté :
le 11 octobre 2013
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 22 octobre 2013

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 21 octobre 2013

HABITAT – PLH 2010-2015 - PRUS DE NIORT : SIGNATURE DE L'AVENANT LOCAL N°4 DE CLOTURE DE LA CONVENTION PLURI-ANNUELLE

Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Joël MISBERT, René MATHE, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Dominique VALLEE, Brigitte COMPETISSA, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOURE, Nicole DAVID, Gérard GIBAUT, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Bernard ADAM, Maryvonne ARDOUIN, Jacky AUBINEAU, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Elisabeth BEAUVAIS, Patrick BERNACCHI, Julie BIRET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Amaury BREUILLE, Elsie COLAS, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Annick DEFAYE, Daniel DULLIN, François DUPONT, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Nicole GRAVAT, Emmanuel GROLLEAU, Jacques GUILLOTTEAU, Anita JAGOUJEX, Anne LABBE, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Jacqueline LEFEBVRE, Virginie LEONARD, Bernard LEYSENNE, Gaëlle MANGIN, Aurélien MANSART, Nicolas MARJAULT, Germain MEHL, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Christiane PINEAU, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claude RICHARD, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Montique SAGOT, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Alain PARROT à Didier DAVID, Jacques BROSSARD à Jean-Pierre BOUTHILLIER, Gérard LABORDERIE à Bernard ADAM, Georges BERDOLET à Claire RICHECOEUR, Alain CHAUFFIER à Brigitte COMPETISSA, Véronique HENIN-FERRER à Bernard RAIMOND, Nicole IZORE à Christophe POIRIER, Danielle NICORA à Monique SAGOT, Frédéric PASTOR à Jacques GUILLOTTEAU, Sylvette RIMBAUD à Alain BAUDIN, Jean-Claude SUREAU à Jean-Louis SIMON, Denis THOMMEROT à Gaëlle MANGIN

Titulaires absents suppléés :

Jean-Jacques GUILLET par Claude RICHARD, Joël BOURCHENIN par Bernard LEYSENNE, Christian GRELIER par Daniel DULLIN

Titulaires absents :

Jérôme BALOGE, Blanche BAMANA, Pilar BAUDIN, Dominique BOUTIN-GARCIA, Patrick DELAUNAY, Guillaume JUIN, Delphine PAGE, Alain SAUVIAC, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT

Titulaires absents excusés :

Alain PARROT, Jacques BROSSARD, Gérard LABORDERIE, Georges BERDOLET, Alain CHAUFFIER, Véronique HENIN-FERRER, Nicole IZORE, Danielle NICORA, Frédéric PASTOR, Sylvette RIMBAUD, Jean-Claude SUREAU, Denis THOMMEROT

Présidente de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU 21 OCTOBRE 2013

HABITAT – PLH 2010-2015 - PRUS DE NIORT : SIGNATURE DE L'AVENANT LOCAL N°4 DE CLOTURE DE LA CONVENTION PLURI-ANNUELLE

Monsieur **Christian BREMAUD**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

La Communauté d'Agglomération de Niort (CAN) est signataire d'une Convention partenariale pluriannuelle du PRUS (Projet de Rénovation Urbaine et Sociale), dont le Maître d'Ouvrage est la Ville de Niort.

Cette Convention a pour objectifs de transformer durablement les quartiers du Ciou Bouchet et de la Tour Chabot / Gavacherie, par :

- Une intervention importante et conséquente sur l'habitat social et les équipements publics,
- Une requalification des espaces publics.

Signée le 10 mai 2007 par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), la Ville de Niort, la CAN et les partenaires, et expirée le 10 décembre 2012, elle a été prolongée de deux années complémentaires afin de réaliser les dernières opérations en phase travaux. Depuis sa mise en œuvre, cette Convention a déjà subi les modifications successives suivantes :

- La signature d'un Avenant n°1 le 30 juin 2009 relatif aux opérations éligibles au Plan de relance,
- La signature d'un Avenant n°2 le 14 juin 2010 relatif à l'évolution spatiale du projet et au regroupement d'opérations d'aménagement et de lignes « matrices » suite à l'étude de définition urbaine de la Tour Chabot / Gavacherie,
- La signature d'un Avenant n°3 le 21 mars 2012 relatif à l'évolution des fondamentaux du projet urbain par la redéfinition des opérations d'équipements, le regroupement d'opérations d'aménagement d'espaces publics et la réutilisation des économies réalisées par le bailleur social.

En vertu du règlement général et du règlement comptable et financier de l'ANRU modifiés par ses Conseils d'Administration du 23 février et du 4 mai 2011 relatifs au processus de clôture d'une Convention partenariale pluriannuelle de rénovation urbaine, il est donc demandé au Maître d'Ouvrage, conformément à l'article 3.3.3 du Titre I, d'acter et de fixer, par voie d'Avenant local, les deux dates limites qui définissent :

- Une date limite pour l'ensemble des demandes du premier acompte,
- Une date limite pour l'ensemble des demandes de solde.

En outre, cet Avenant local n°4 :

- Précise et valide les ajustements financiers d'opérations au regard du coût des travaux,
- Fixe les principes de redéploiement des économies réalisées par le bailleur social,
- Intègre deux nouvelles opérations : le « Plan Stratégique Local » (PSL) et « L'ingénierie 2012 » pour le financement de l'équipe projet,
- Acte la scission et la mise à jour des opérations pour chaque maître d'œuvre concerné.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Approuver l'Avenant local n°4 à la Convention partenariale pluriannuelle de l'ANRU,
- Autoriser la Présidente, ou le Vice-Président Délégué, à signer cet Avenant local n°4 et tout autre document relatif à ce dossier.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 92
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

